

*Coût de la vie*

**M. Lewis:** Nous avons dit, et je tiens à le signaler aujourd'hui, si l'on veut bien me le permettre...

**M. l'Orateur:** Le député voudra bien me permettre de l'interrompre pour un instant, car il est de mon devoir de signaler à la Chambre qu'en temps ordinaire nous passons à 5 heures à l'étude des mesures d'initiative parlementaire. Je suppose que les députés désirent que nous poursuivions le débat actuel. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**M. l'Orateur:** Il en est ainsi ordonné.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, devant le problème que pose aux Canadiens l'augmentation des prix, nous disons depuis le début qu'il existe un moyen de les aider. A mon avis, quiconque à la Chambre ou au Canada—et je m'empresse de dire qu'aucun porte-parole du parti conservateur ne l'a donné à entendre de sorte que mon observation ne s'adresse pas à lui—insinue que le Parlement actuel ou les Canadiens pourraient parvenir à faire disparaître complètement au pays la pression sur les prix manque tout à fait d'honnêteté. C'est tout simplement impossible et il n'est pas honnête de le prétendre, monsieur l'Orateur.

● (1700)

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Nous croyons qu'il est possible d'imposer des baisses ainsi que des contrôles dans les domaines où on offre une aide directe aux citoyens du pays et il est possible d'aider ceux qui sont le plus durement frappés par les répercussions des hausses des prix. Le Parlement peut faire ces deux choses et alors il améliorerait immédiatement la situation et le bien-être des Canadiens.

Je rappelle aux députés que les prix des aliments et du logement représentent presque 60 p. 100 de l'indice des prix à la consommation. Le prix des aliments, si je me souviens bien—si ce n'est pas le chiffre exact, ma marge d'erreur ne dépasse pas un point en pourcentage ou à peu près—représente environ 27 p. 100 de l'indice des prix à la consommation et le prix du logement, environ 32 p. 100. Ensemble, ces deux éléments, nourriture et logement, représentent 59 p. 100 du chiffre total de l'indice des prix à la consommation. Mais, si on prend cet indice des prix à la consommation et si, au lieu de l'appliquer à la moyenne, ou à l'ensemble comme on le fait nécessairement en ce moment, on l'applique à certains secteurs de la collectivité, aux gens à faibles revenus et à revenus moyens, je crois qu'alors les aliments et le logement représenteraient non seulement 59 p. 100 du coût total du consommateur mais probablement près de 70 p. 100 et, dans certains cas, 80 p. 100.

Il paraît donc raisonnable de croire que, si nous nous attaquons à ce problème avec fermeté et intelligence et si nous pouvons réduire les répercussions de l'augmentation des prix de l'alimentation dans une région et les répercussions de l'augmentation des prix du logement dans l'autre, nous améliorerons immédiatement le bien-être de la grande majorité des Canadiens, c'est-à-dire les consommateurs canadiens. Mais, pour faire cela, il faut un organisme possédant certains pouvoirs et la déclaration du premier ministre est extrêmement décevante en ce sens que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires est limitée à l'alimentation et sans aucun pouvoir véritable ou sans pouvoir de faire quoi que ce soit contre les augmentations de prix injustifiées.

Je me demande vraiment ce qui retient le gouvernement sauf si ce n'est qu'il n'arrive jamais à faire face à une

[M. Lewis.]

situation avec courage et volonté. Je ne comprends vraiment pas. On ne peut même pas invoquer la Constitution. Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a aucun obstacle constitutionnel à surmonter vu que, depuis le début d'août, à la suite de la réunion des premiers ministres provinciaux à Charlottetown, Île du Prince-Édouard, les premiers ministres ont annoncé unanimement qu'ils étaient prêts à collaborer avec le gouvernement fédéral pour lutter contre l'augmentation du coût de la vie.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Le gouvernement fédéral a donc reçu des provinces une promesse qui doit lui permettre de surmonter tout obstacle que la question de compétence aurait pu poser. Il peut le faire au moyen d'une délégation de pouvoirs, par des mesures d'autorisation ou par des mesures législatives prises d'un commun accord. Ottawa et les capitales provinciales pourraient agir de commun accord dans un grand nombre de cas pour accorder des pouvoirs, soit à la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, soit au gouvernement sur recommandation de la Commission pour empêcher des augmentations de prix injustifiées. Le premier ministre ne nous a pas fait cette promesse dans sa déclaration et c'est une grande déception pour tous ceux qui pensent sérieusement à ce problème.

Bien sûr, monsieur l'Orateur, nous nous réjouissons de l'augmentation des allocations familiales et des allocations aux jeunes qui seront portées à \$12 à compter du 1<sup>er</sup> octobre au lieu d'avoir à attendre cette augmentation jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'an prochain. C'est une très bonne chose pour la plupart des familles. Pour la famille canadienne moyenne avec des enfants, cela veut dire que les allocations familiales et les allocations aux jeunes qu'elle reçoit présentement seront augmentées de \$10 à \$15 par mois. Bien que cela ne soit pas une somme considérable, la mesure aidera beaucoup les familles canadiennes. A mon avis, quiconque n'admet pas la valeur de cette mesure comme solution partielle à la hausse du coût de la vie joue à la politique au lieu d'être objectif.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** J'accueille avec plaisir la hausse des subventions au blé destiné à la consommation intérieure bien que je continue de m'étonner du peu que le gouvernement est disposé à faire pour aider les simples citoyens comparativement aux grands efforts qu'il est prêt à faire pour les grandes entreprises. Les dépenses totales qu'entraînera cette aide de \$1 le boisseau s'élèveront à 60 ou 65 millions de dollars. Si je me fie à mes faibles connaissances en statistique, je crois que la consommation nationale s'élève à près de 65 millions de boisseaux. Les dépenses totales s'élèveront donc à 60 ou 65 millions et une subvention additionnelle de 25c. le boisseau ajoutera 15 millions pour aider les familles canadiennes à acheter du pain et des pâtes alimentaires.

A mon avis, il est honteux que le gouvernement se restreigne ainsi. Le premier ministre a dit qu'il paraît à la hausse de 5c. du pain qui devait avoir lieu en octobre. Cependant, monsieur l'Orateur, un journal du soir d'Ottawa nous rapporte qu'on a annoncé ce matin une hausse immédiate de 6c. du pain. Le gouvernement devrait avoir le courage d'ajouter à peu près 25c. à la subvention au blé afin d'annuler cette hausse de 6c. du pain, au lieu de le laisser au prix élevé où il est aujourd'hui.

J'accueille aussi avec plaisir la subvention de 5c. la pinte de lait nature et le même montant pour le lait en poudre.